

Paysagiste de France

Label de certification des entreprises du paysage

Présentation du label

Paysagiste de France est un label indépendant visant à valoriser les entreprises du paysage respectant des critères de qualité, de professionnalisme et de respect de l'environnement.

Pourquoi ce label

Les collectivités et particuliers font face à une offre hétérogène. Le label Paysagiste de France apporte un repère clair et lisible.

Engagements

- Qualité professionnelle
- Respect de l'environnement
- Transparence et conformité
- Certification annuelle

Processus de certification

1. Candidature
2. Analyse et contrôle
3. Attribution du label
4. Publication dans l'annuaire
5. Renouvellement annuel

Intérêt pour les collectivités

- Identification rapide de prestataires fiables
- Valorisation des entreprises locales
- Réduction des risques liés aux prestations
- Démarche environnementale cohérente

Annuaire public

Les entreprises certifiées sont référencées dans un annuaire national, consultable librement par département.

Contact

www.paysagiste-de-france.com
contact@paysagiste-de-france.com